

Munich, en 1912. Ces deux dernières observations concernent des cas d'intoxication professionnelle; les autres ont trait à des individus qui se sont intoxiqués en ingérant, pendant plusieurs mois, des pilules de nitrate d'argent, dans un but thérapeutique.

Les relations de ces faits sont, pour ainsi dire, calquées les unes sur les autres. La teinte grisâtre, ardoisée, à reflets métalliques, a été observée dans chaque cas. Dans chaque cas également, la pigmentation était localisée aux parties découvertes. La malade de Weber et Norman présentait une accentuation de la coloration au niveau du front et des ailes du nez. Enfin, dans le deuxième des faits rapportés par Koelsh, l'autopsie révéla que tous les viscères étaient imprégnés.

La description de la Pratique Dermatologique, les observations des auteurs cités plus haut reproduisent suffisamment les caractères de l'affection que nous étudions présentement pour qu'il nous soit permis, croyons-nous, de la faire entrer dans le cadre nosologique de l'argyrie. Seulement, si nous maintenons l'étiquette diagnostique d'argyrie probable, c'est parce que le mode précis, certain, indéniable de l'intoxication argyrique, chez notre malade, échappe à nos investigations. Tout ce que nous savons, c'est que cette dame se serait servi, contre les accès de céphalalgie qui l'affligeaient bien avant sa mélanodermie, de plusieurs remèdes, et en particulier de certaines pilules, dont nous ignorons la composition.

Enfin, peut-être aussi, en est-il à certains points de vue, de l'argyrie comme de l'hydrargyre. Tout le monde connaît le rôle prépondérant des prédispositions individuelles dans l'intoxication par le mercure. Ne sait-on pas aussi que dans l'hydrargyrisme, la cause est loin d'être toujours proportionnée aux effets: l'ingestion d'infimes quantités d'hydrargyre pouvant déterminer, chez des prédisposés, de graves dermatopathies, qui durent souvent des mois, et même se terminent par la mort; à tel point que dans ces cas, comme d'ailleurs dans ceux où l'intoxication n'est pas avouée, seuls, doivent guider le médecin et lui permettre de remonter à la cause des accidents, la spécificité des lésions, et les caractères pathognomoniques des symptômes observés.

A tout événement, l'histoire de l'argyrie, vu la rareté des cas observés, n'est pas encore complétée; et ce qui importe pour le moment, c'est de grouper des faits. Plus tard, de l'ensemble des faits publiés sortiront des notions précises avec lesquelles on élucidera définitivement les points encore obscurs de cette maladie, et, en particulier, son étiologie, sa pathogénie, et son traitement.